



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Samedi 13 mai 2023 à 9H00 à
la Maison du Basket 36 avenue de l'Hers à Toulouse

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en présentiel et en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 8 membres sont présents sur 9.



Présents :

Madame CHAPPAT Huguette.

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe (en visioconférence).

Assistent :

Messieurs CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional) et RODRIGUEZ Eric (Directeur Territorial)

Excusés :

Mesdames FERRIER Magali et FILLIATRE Aurore (Directrice-Adjointe).

Messieurs MOULIN Jacob (Directeur-Adjoint) et SANTOS David (Secrétaire Général Adjoint).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1 ^{er} Mai 2023
2	Bilan Financier arrêté au 30/04/2023
3	Projet Dispositions Financières 2023/2024
4	Projet Budget Prévisionnel saison 2023/2024

Le Président ouvre la séance à 9h30 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

1.2. Point sur les licenciés

1.3. Assemblée Générale à Carcassonne du 24/06/2023

1.3.1. Composition de la CRSOE

- 1.3.2. Présentation de l'ODJ détaillé
- 1.3.3. Présentation des Textes des résolutions
- 1.3.4. Rappel du retour des comptes-rendus des différents Pôles et Commissions

1.4. Commission Régionale de Discipline

1.5. Présentation des modifications des Statuts de la Ligue Régionale Occitanie

- 1.5.1. Présence de jeunes de moins de vingt-six ans au CDR
- 1.5.2. Nombre d'élus à déterminer : mandature 2024/2028 et à partir du 1^{er} janvier 2028
- 1.5.3. Exercice comptable

2. Points sur les Pôles :

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1. Point RH

- 2.1.1.1. Offre d'emploi : Assistant-e de Direction
- 2.1.1.2. Projet : Assistant-e de Communication

2.1.2. Point Financier

- 2.1.2.1. Présentation des comptes arrêtés au 30/04/2023 et validation
- 2.1.2.2. Rapport du Commissaire aux Comptes
- 2.1.2.3. Présentation des dispositions financières 2023/2024 et validation
- 2.1.2.4. Présentation du budget prévisionnel 2023/2024 et validation

2.2. Pôle Promotion, Développement et VxE

- 2.2.1. Point d'actualités : manifestations de fin de saison 2022/2023

2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

- 2.3.1. Formation de Dirigeants
- 2.3.2. Formation du Joueur (Patrick CHICANNE)
- 2.3.3. Formation de Cadres
- 2.3.4. ERO (Christophe RODRIGUEZ)
- 2.3.5. Journées « Autour du Basket » prévisions saison 2023/2024

2.4. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions

- 2.4.1. Calendrier 2023/2024
- 2.4.2. Formules des Championnats
- 2.4.3. Présentation des Règlements Sportifs Généraux et Particuliers de la Ligue Occitanie saison 2023/2024
- 2.4.4. Compétitions 3x3
 - 2.4.4.1. Evènements :
 - Masters de Région : PEROLS (34) les 20 et 21 mai 2023
 - Open Plus JuniorLeague : MAUGUIO (34) le 17 juin 2023

3. Questions diverses



1. Instance :

1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT souhaite la bienvenue aux membres présents, dernier Bureau de la saison 2022/2023. Travaux sur les finances toute la semaine avec les experts comptables et le Commissaire aux Comptes.

Information concernant la qualification des U15 Féminines pour les phases finales à Angers du 19 au 21 mai 2023, félicitations adressées à Patrick CHICANNE et aux filles de la part des membres élus du CODIR. Remerciements adressés à Dominique LAVAL qui était présent sur le stage de préparation à Macon du 18 au 20 avril 2023, relais pris par Laurent LACAZE en tant que chef de délégation pour le TIP à Dijon du 21 au 23 avril 2023. Laurent précise qu'il a passé un très bon séjour, très bons moments de partage avec les coachs. Pour les phases finales, David SANTOS sera le chef de délégation à Angers, compétition instance (6 matchs en 4 jours).

Patrick précise que les arbitres ont fait partie intégrante du groupe à Macon.

Jean-Jacques DESSAINT revient sur les Finales Occitanie qui auront lieu à RODEZ les 10 et 11 juin 2023, appel à des élus pour représenter la Ligue.

1.2. Point sur les licenciés

Présentation des slides sur l'état des licenciés au 30 avril 2023 → la Ligue compte 42 091 licenciés.

ETAT DES LICENCIES AU 30/04/2023									
Date : 30/04/2023	MICRO & MINI			JEUNES			ADULTES		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	126	234	360	195	417	612	188	261	449
0030 - COMITE DU GARD	370	796	1 167	521	1 247	1 768	341	774	1 115
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	1 326	2 534	3 860	1 775	3 125	4 900	1 469	2 367	3 836
0032 - COMITE DU GERS	438	356	794	379	382	761	441	513	954
0034 - COMITE DE L'HERAULT	611	1 396	2 007	753	1 936	2 689	531	1 417	1 948
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	374	288	662	447	372	819	402	413	815
0081 - COMITE DU TARN	343	580	923	426	850	1 276	341	568	909
1166 - COMITE TERRITORIAL AUDE/PYRENEES-ORIENTALES	365	843	1 208	455	1 255	1 710	432	822	1 254
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	477	442	919	404	488	892	336	453	789
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	370	518	888	394	656	1 050	314	443	757
Total - Ligue Régionale	4 800	7 987	12 788	5 749	10 728	16 477	4 795	8 031	12 826
	31,28%	29,86%	30,38%	37,47%	40,11%	39,15%	31,25%	30,03%	30,47%

Répartition sur les 3 familles :

MICRO et MINI : 12 788 licenciés

JEUNES : 16 477 licenciés

ADULTES : 12 826 licenciés

ETAT DES LICENCIES AU 30/04/2023 (SUITE)							
Total par comité / comparaison	TOTAL			MAX		Moy. Sans COVID *	
	F	M	Total	Chiffre	Ecart	Chiffre	Ecart
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	509	912	1 421	1 485	- 64	1 345	76
0030 - COMITE DU GARD	1 232	2 817	4 050	3 387	663	3 034	1 016
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	4 570	8 026	12 596	11 278	1 318	10 598	1 998
0032 - COMITE DU GERS	1 258	1 251	2 509	2 791	- 282	2 546	- 37
0034 - COMITE DE L'HERAULT	1 895	4 749	6 644	6 213	431	5 412	1 232
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	1 223	1 073	2 296	2 273	23	2 166	130
0081 - COMITE DU TARN	1 110	1 998	3 108	2 750	358	2 646	462
1166 - COMITE TERRITORIAL AUDE/PYRENEES-ORIENTALES	1 252	2 920	4 172	3 672	500	3 497	675
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	1 217	1 383	2 600	2 636	- 36	2 487	113
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	1 078	1 617	2 695	2 859	- 164	2 618	77
Total - Ligue Régionale	15 344	26 746	42 091	39 344	2 747	36 349	5 742
	36,5%	63,5%					

* Moyenne sans COVID - moyenne sur 6 des 7 dernières saisons (suppression de la saison 2020/2021)

Les CD09, CD32, CD1248 et CT4682 toujours un peu en retard mais rien d'inquiétant.

Comparaison avec la saison 2021/2022

	MICRO & MINI			JEUNES			ADULTES		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	4	15	19	19	115	134	19	38	57
0030 - COMITE DU GARD	25	80	106	114	297	411	47	97	144
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	-11	208	197	304	338	642	177	298	475
0032 - COMITE DU GERS	11	3	14	11	69	80	20	0	20
0034 - COMITE DE L'HERAULT	14	46	60	41	200	241	-17	145	128
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	74	35	109	14	93	107	39	-4	35
0081 - COMITE DU TARN	-25	89	64	75	209	284	58	74	132
1166 - COMITE TERRITORIAL AUDE/PYRENEES-ORIENTALES	11	56	67	66	255	321	41	71	112
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	15	40	55	60	111	171	21	66	87
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	15	36	51	73	137	210	49	36	85
Total - Ligue Régionale	133	608	742	777	1824	2601	454	821	1275

	TOTAL		
	F	M	Total
0009	42	168	210
0030	186	474	661
0031	470	844	1314
0032	42	72	114
0034	38	391	429
0065	127	124	251
0081	108	372	480
1166	118	382	500
1248	96	217	313
4682	137	209	346
Occitanie	1364	3253	4618

Féminines un peu en retard pour les CD31, CD34 et CD81.

Présentation des nouveaux adhérents actifs au 30/04/2023

NOUVEAUX ADHERENTS ACTIFS AU 30/04/2023



Nouveaux Adhérents Actifs

	Nombre			Clubs		
	Réel	Limitation	Max	Utilisateurs	Total	Clubs Lim.
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	35	35	6	9	9	
0030 - COMITE DU GARD	44	44	5	20	28	
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	315	277	21	54	65	11
0032 - COMITE DU GERS	72	71	11	24	26	1
0034 - COMITE DE L'HERAULT	104	92	17	25	35	2
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	54	54	10	16	18	
0081 - COMITE DU TARN	106	92	22	23	25	2
1166 - COMITE TERRITORIAL AUDE/PYRENEES-ORIENTALES	82	82	9	25	30	
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	32	32	4	16	24	
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	41	41	9	18	23	
Total - Ligue Régionale	885	820		230	283	16

Présentation de la répartition des licences Micro-Basket au 30/04/2023

LICENCES MICROBASKET AU 30/04/2023



Licences MicroBasket

	Licences MicroBasket		
	F	M	Total
0009 - COMITE DE L'ARIEGE	0	0	0
0030 - COMITE DU GARD	10	13	23
0031 - COMITE DE LA HAUTE-GARONNE	11	42	53
0032 - COMITE DU GERS	0	9	9
0034 - COMITE DE L'HERAULT	32	40	72
0065 - COMITE DES HAUTES-PYRENEES	0	0	0
0081 - COMITE DU TARN	0	0	0
1166 - COMITE TERRITORIAL AUDE/PYRENEES-ORIENTALES	4	7	11
1248 - COMITE AVEYRON-LOZERE BASKETBALL	12	3	15
4682 - COMITE QUERCY GARONNE BASKETBALL	11	13	24
Total - Ligue Régionale	80	127	207
	38,6%	61,4%	0,5%

Au 30 avril 2023 un club de plus affilié pour la saison 2022/2023. Très peu d'évolution sur le nombre de licenciés par rapport au dernier Bureau.

Les chiffres ci-dessus serviront de base de calcul pour préparer le budget prévisionnel 2023/2024.

1.3. Assemblée Générale à Carcassonne du 24/06/2023

L'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie aura lieu à Carcassonne le samedi 24 juin 2023, au Centre des Congrès « Le Dôme ».

1.3.1. Composition de la CRSOE

COMPOSITION DE LAC.R.S.O.E.	
LR Occitanie	Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial)
LR Occitanie	Hélène MARTIN (Secrétaire Administrative)
LR Occitanie	Isabelle MORGAND (Secrétaire Comptable)
CD09	Yves DESDOIT (Président du CD09)
CD30	Marie Annick BOURDIOL (CD30 Hors Association)
CD31	Yamina ALONSO (CD31 Hors Association)
CD32	Jean-Claude CAUMONTAT (CD32 Hors Association)
CD34	Zoulika SALGUES (CD34 Hors Association)
CD65	André BOYRIE (Président du CD65)
CD81	Frédéric BAILLY (Membre du Comité du CD81)
CT1166	Isabelle ALLAIGRE (Secrétaire du CT1166 et Présidente du clubs de Cabestany)
CD1248	Christel ESPINASSE (Présidente du CD1248)
CT4682	Florence LARROQUE (Présidente du CT4682)



La Secrétaire Générale présente la liste ci-dessus des membres composant la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electives.

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote la liste des membres de la CRSOE pour présentation et validation finale au Comité Directeur Régional du 03/06/2023 :

VOTANTS : 8

POUR : 8 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

La proposition de la composition de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales est adoptée à l'unanimité des membres présents.

1.3.2. Présentation de l'ODJ détaillé

La Secrétaire Générale Huguette CHAPPAT donne lecture de l'ODJ détaillé :

- 8h45 à 9h20 : Accueil/Café et émargement
- 9h30 à 10h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale Mixte (Allocution du Président de la Ligue Régionale Occitanie – Ratification du PV de la dernière AG du 25 juin 2022 à Perpignan – Parole aux représentants des collectivités locales)
- 10h00 à 10h15 : Compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire (Adoption des modifications statutaires)
- 10h15 à 12h15 : Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire (Approbation du rapport moral et d'activités – Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos – Approbation du budget prévisionnel et des dispositions financières 2023/2024) - AG Ad-Hoc
➔ élection des délégués fédéraux (pour le mandat du 25 juin 2023 au 15 juillet 2024) - Intervention du Vice-Président de la F.F.B.B., Alain SALMON - Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités
- 12h15 à 13h15 : Les Médailles d'Or, Les Coqs d'Or et l'Académie du Basket
- 13h25 : Clôture de l'Assemblée Générale Mixte
- 13h30 à 15h30 : Repas et remise des récompenses fédérales
- 15h30 : Fin de la journée de l'Assemblée Générale Mixte

La proposition de l'ordre du jour de l'AG du 24 juin 2023 est adoptée à l'unanimité des membres présents.

1.3.3. Présentation des Textes des résolutions

8 résolutions présentées ci-dessous

- des modifications seront apportées à la septième résolution en retirant 1^{er} suppléant et 2^{ème} suppléant suivant le nombre de candidatures déposées qui seront obligatoirement titulaires dans le cas où il y aurait seulement 2 candidats.

Première résolution – Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale ratifie le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 juin 2022 à Perpignan (Gymnase Pons 46 avenue Paul Gauguin).

Deuxième résolution – Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Président de séance, décide d'adopter, article par article et dans son intégralité, les modifications statutaires proposées.

Troisième résolution – Assemblée Générale Ordinaire

Après avoir pris connaissance du rapport moral présenté par la Secrétaire Générale, l'Assemblée Générale décide de valider le rapport moral de la saison 2022/2023.

Quatrième résolution – Assemblée Générale Ordinaire

Après avoir pris connaissance du rapport financier sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2023 et entendu le rapport du Commissaire Aux Comptes, l'Assemblée Générale décide de valider les comptes de l'exercice 2022/2023.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au report à nouveau.

Cinquième résolution – Assemblée Générale Ordinaire

Après avoir pris connaissance du rapport sur les conventions règlementées, l'assemblée générale prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé et que les conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies.

Sixième résolution – Assemblée Générale Ordinaire

Après avoir pris connaissance du projet de budget prévisionnel et des dispositions financières, l'Assemblée Générale, décide d'adopter le budget et les dispositions financières pour la saison 2023/2024.

Septième résolution – Assemblée Générale Ordinaire Ad-Hoc

L'Assemblée Générale décide d'élire pour la période du 25 juin 2023 au 15 juillet 2024, conformément à l'article 18 des statuts et aux articles 9 et 10 du Règlement Intérieur de la FFBB, les délégués représentant les clubs dont l'équipe première senior opère en Championnat de France aux Assemblées Générales de la Fédération Française de Basket-Ball.

1er titulaire :

2ème titulaire :

1^{er} suppléant :

2^{ème} suppléant :

Huitième résolution – Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote les textes des résolutions pour présentation et validation finale au Comité Directeur Régional du 03/06/2023 :

VOTANTS : 8

POUR : 8 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

La proposition des textes des résolutions est adoptée à l'unanimité des membres présents.

1.3.4. Rappel du retour des comptes-rendus des différents Pôles et Commissions

La Secrétaire Générale fait un rappel sur le retour des comptes-rendus afin de composer la plaquette → date butoir le 5 juin 2023.

Dernière tâche à faire → les invitations aux collectivités locales à envoyer → voir avec Gérard AVAL. Gérard AVAL indique que des travaux de voirie sont en cours sur Carcassonne donc prévoir le stationnement en amont du Centre des Congrès.

1.4. Commission Régionale de Discipline

Gérard AVAL intervient par rapport à la Commission de Discipline, depuis le 29 avril 2023 la Commission du secteur Est s'est réunie 7 fois. Ressentiment sur la fragilité de la Commission qui est divisée en 3 secteurs, Dominique LAVAL → secteur Ouest et Anne-Lise PY → secteur Centre (pris du recul pour raisons professionnelles et aussi s'est tournée vers le 3x3). Revoir l'organisation, plus de professionnalisation, être accompagné car manque et essoufflement des bénévoles. Hélène MARTIN en charge sur cette commission, travaille à l'heure actuelle à 95% du fait du nombre de dossiers. Questionnement sur le nombre de Vice-Présidents, la présence sur les réunions, sur le renouvellement des membres chaque saison.

Une alerte est donnée : intervention de Christophe RODRIGUEZ et Jean-Jacques DESSAINT sur la complexité de certains dossiers et de l'appel à des avocats. Dossier à suivre.

1.5. Présentation des modifications des Statuts de la Ligue Régionale Occitanie

Eric RODRIGUEZ prend la parole pour donner les grandes lignes sur les modifications statutaires, il demande aux membres du Bureau Régional de prendre une position sur 3 notions importantes.

1.5.1. Présence de jeunes de moins de vingt-six ans au CDR

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote la proposition d'incorporer 2 jeunes de moins de vingt-six ans au Comité Directeur Régional au moment des élections (1 femme et 1 homme), pour présentation et validation au Comité Directeur Régional du 03/06/2023 :

VOTANTS 8 : POUR : 6 / CONTRE : 2 / ABSTENTION : 0

La proposition d'incorporer 2 jeunes de moins de 26 ans est adoptée à la majorité des membres présents.

1.5.2. Nombre d'élus à déterminer : mandature 2024/2028 et à partir du 1^{er} janvier 2028

- Pour la mandature 2024/2028 : proposition du nombre d'élus → 30 (y compris les 2 jeunes de moins de 26 ans)
- A partir du 1^{er} janvier 2028 : proposition du nombre d'élus → 30 (y compris les 2 jeunes de moins de 26 ans)

Sachant que si les postes des jeunes de moins de 26 ans ne sont pas pourvus, possibilité de coopter sur ces postes.

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote la proposition du nombre d'élus pour la mandature 2024/2028 et à partir du 1^{er} janvier 2028, au nombre de 30 membres, pour présentation et validation au Comité Directeur du 03/06/2023.

VOTANTS 8 : POUR : 8 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

La proposition de modifier le nombre d'élus du Comité Directeur Régional à 30 membres pour la mandature 2024/2028 et à partir du 1^{er} janvier 2028 est adoptée à l'unanimité des membres présents.

1.5.3. Exercice comptable

Modification de l'arrêt comptable, à ce jour l'exercice comptable commence le 1^{er} mai et se termine le 30 avril de l'année suivante. Possibilité de passer en année civile.

Discussion : problème de timing pour l'experte comptable, faible délai, constater le surplus de travail pour changer de date.

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote la proposition suivante par rapport à l'arrêt de l'exercice comptable, est-ce que l'on modifie l'arrêt de l'exercice comptable et passe en année civile (1^{er} janvier au 31 décembre) ? pour présentation et validation au Comité Directeur du 03/06/2023.

VOTANTS 8 : POUR : 0 / CONTRE : 8 / ABSTENTION : 0

La proposition de modifier l'arrêt de l'exercice comptable est refusée à l'unanimité des membres présents.

En conséquence l'exercice comptable reste du 1^{er} mai au 30 avril de l'année suivante.

2. Points sur les Pôles

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1. Point RH

2.1.1.1. Offre d'emploi : Assistant-e de Direction

- 3 candidatures reçues (féminines)
- Entretiens prévus le 6 juin 2023
- Jury : Jean-Jacques DESSAINT, Bruno MARITON et Eric RODRIGUEZ

2.1.1.2. Projet Assistant-e de Communication

- Poste de Justine ROMBOLETTI (communication et évènements) en développement → Bruno MARITON précise que c'est un choix d'évoluer dans sa carrière
- Eric RODRIGUEZ précise qu'il y a de nouveaux diplômés sur la partie marketing → Justine est candidate
- Evaluation du poste à redéfinir pour venir en aide sur le poste de Communication
- Possibilité d'ouvrir un poste en alternance → faire les évaluations du coût
- Projet plus détaillé à préparer pour le CODIR du 3 juin 2023

2.1.2 Point Financier

2.1.2.1. Présentation des comptes arrêtés au 30/04/2023 (Annexe 2)

Patrice PY présente le bilan actif/passif et le compte de résultat de la saison 2022/2023 :

- Total du bilan : 1 654 655 €
- Produits d'exploitation : 3 031 008 € soit une augmentation de 14% (saison 2021/2022 = 2 669 502 €)
- Charges d'exploitation : 3 113 232 € soit une augmentation de 14% (saison 2021/2022 = 2 735 293 €)
- Résultat : - 3 879 € (déficit)

Patrice donne quelques explications sur les produits et charges d'exploitation :

PRODUITS :

- Prestations de service : 1 201 212 € contre 891 350 € la saison précédente soit 34 % d'augmentation
- Subvention d'exploitation : 129 810 € contre 233 143 € la saison 2021/2022 (explication au 30/04/2022 la Ligue avait perçu toutes les aides par rapport à la crise sanitaire pour un montant de 103 143 €)
- Licences/Affiliations : cotisation de 1 533 524 € soit une augmentation de 14 % (saison 2021/2022 = 1 338 521 €) → reversement auprès de la FFBB environ 900 000 €
- Amendes dossier discipline : 54 500 € contre 33 125 € saison 2021/2022
- Pénalités sportives : 14 289 €

CHARGES :

- Salaires + charges sociales : 730 140 € soit une augmentation de 158 134 € par rapport à la saison précédente (saison 2021/2022 = 572 006 €).
- Du fait que la Ligue a plus de 10 salariés → taxe de 2% sur les transports métropoles
- Formation : Déplacement = 97 877 € contre 60 108 € saison 2021/2022
- Hébergement : 418 232 € contre 380 769 € saison 2021/2022
- Heures à récupérer : - 8 769 €
- Frais téléphonique : 21 587 € contre 20 891 € saison 2021/2022

LES DISPONIBILITES :

- Comptes courants : Livrets/Caisse : 483 129 €
- Valeurs mobilières de placement : 210 481 €

LES EMPRUNTS :

- Prêt CM + PGE : reste 136 823 € à rembourser

Questionnement :

- Bruno MARITON : produits à recevoir pour un montant de 468 785 €
- Laurent LACAZE : par rapport au manque d'arbitres sur la RM3 évaluation de moins 20 000 € sur la caisse de péréquation

Patrice PY termine en alertant par rapport aux futures embauches → attention crise de croissance même si les produits proviennent de l'IRFBB.

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote la présentation des comptes arrêtés au 30 avril 2023, pour présentation et validation au Comité Directeur du 03/06/2023.

VOTANTS 8 : POUR : 8 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

La proposition de la présentation des comptes arrêtés au 30 avril 2023 est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2.1.2.2. Rapport du Commissaire aux Comptes

Rapport sera présenté lors du CODIR du 3 juin 2023.

2.1.2.3. Présentation des dispositions financières 2023/2024 (Annexe 3)

Présentation faite par Patrice PY et Eric RODRIGUEZ des modifications.

LICENCES :

- Augmentation du socle de 1,00 € → 13,00 € au lieu de 12,00 €
- Extensions licences
 - 0 € pour le Mini-Basket
 - 0,25 € pour U12/U15 → 4,00 € au lieu de 3,75 €
 - 0,25 € pour U16/U18 → 7,00 € au lieu de 6,75 €
 - 0,25 € pour U19 et plus → 7,00 € au lieu de 6,75 €

Calcul prévisionnel avec le nombre de licenciés actuels → + 48 000 €

FFR :

- Expertise faite par Jean-Luc COMBES → baisse (de 4,00 € à 10,00 €) et augmentation (de 6,00 € à 25,00 €) en tenant compte du réajustement de l'indemnité kilométrique.
- Modification sur les Coupes → augmentation allant de 14,00 € à 40,00 € suivant les catégories et le tour de coupe.

Remboursement indemnités kilométriques :

- Officiels (arbitres ; OTM, observateurs -désignés) : 0,40 € au lieu de 0,38 €
- Véhicules des Comités et véhicules des collaborateurs : 0,40 € au lieu de 0,38 €
- Autres : 0,26 € au lieu de 0,23 €

Statut entraîneur :

Discussion sur le sujet car malgré le nombre de journées de revalidation, des clubs sont dans la pénalité financière malgré les relances faites par Aurore FILLIATRE et Fabien PERRIGAULT. Alain PUEL intervient sur le niveau Pré-National pour demander une augmentation conséquente.

Augmentations proposées :

- Entraîneur non conforme par rencontre Seniors PN : 150,00 € au lieu de 60,00 €
- Entraîneur non conforme par rencontre Seniors R2 : 70,00 € au lieu de 50,00 €

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote la proposition de l'application des dispositions financières présentées pour la saison 2023/2024, pour présentation et validation au Comité Directeur du 03/06/2023.

VOTANTS 8 : POUR : 8 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

La proposition des dispositions financières pour la saison 2023/2024 est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2.1.2.4. Présentation du budget prévisionnel 2023/2024 (Annexe 4)

Patrice PY présente le projet du budget prévisionnel 2023/2024 préparé sur une base de 38 600 licenciés.

- Présentations des chiffres des différents Pôles, de l'instance régionale et ETR → forte augmentation du poste sur la gestion du personnel.
- Présentation d'un budget en équilibre de 3 257 640 € (saison 2021/2022 = 2 843 800 €).

Bruno MARITON demande si un bilan a été fait sur la Ligue de Développement U13F, sur le plan financier les frais d'arbitrage évalués pour 11 000 € n'ont pas été demandés aux équipes. Est-ce qu'une projection pour la saison prochaine pour les U13M est envisageable ? → bilan et projet sera fait à la prochaine ETR.

Jean-Jacques DESSAINT soumet au vote le projet du budget prévisionnel pour la saison 2023/2024, pour présentation et validation au Comité Directeur du 03/06/2023.

VOTANTS 8 : POUR : 8 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

Le projet du budget prévisionnel pour la saison 2023/2024 est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2.2. Pôle Promotion, Développement et VxE

2.2.1. Point d'actualité

Manifestation de fin de saison 2022/2023 → « All Star Game 2023 - La Toulouserie » le 27 mai 2023 au Gymnase Léo Lagrange.

2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.3.1. Formation de Cadres

- Titre de formation validé auprès de l'organisme « PIKANGO » partenaire de la Fédération
- DRAJES : BP sur Toulouges validé → 20 places maximum

2.3.2. Formation du Joueur

- TIC U12 en préparation → planning des rencontres à finaliser, bon travail de Guillaume CORMONT sur la préparation de cette manifestation.

Patrick CHICANNE prend la parole :

- Sorties de Pôles à la mi-juin → cérémonies en cours de préparation
- Entrées des Pôles de la saison prochaine → finalisation en cours sur les procédures d'admission et la partie financière avec Eric, plus les entretiens à terminer.
- Les équipes U15 Elite → rencontres des clubs (St Gély, le TOAC)
- Les équipes U18F et U17M Elite → Ok pour les candidatures des équipes
- U15F qualifiées pour les phases finales à Angers du 19 au 21 mai 2023

- U15M : jeunes convoqués pour un stage de 3 jours par la FFBB → frais de déplacement à charge de la Ligue.
- U14 : stage 2F et 2M convoqués → Tournoi Inter-Secteur à la Grande-Motte et Mauguio les 8, 9 et 10 juin 2023
- U13 : Tournoi à Voiron → sélections Masculins et Féminins
- TIC U12 à Toulouges → en préparation
- Les sorties des Pôles : pour la saison 2023/2024 → les filles ont toutes intégrés des clubs (TGB, TMB, Bourges), pour les garçons en cours (INSEP, Orléans, La Rochelle)

2.3.3. Journées « Autour du Basket »

Prévisions pour la saison 2023/2024 :

- Avant Toussaint 2023 : CD 30
- Novembre-Décembre 2023 : CT 1166
- Décembre-Janvier 2024 : CD 09
- Février-Mars 2024 : CT QUERCY
- Avril 2024 : CD31
- Mai 2024 : CD1248

Pour la saison 2022/2023 la journée Autour du Basket organisée par le CD31 a été annulée (Prévue le 21 mai 2023) → problème d'organisation et de prise en charge financières des repas du midi et soir. Réflexion en cours.

2.3.4. ERO

Christophe RODRIGUEZ prend la parole pour donner quelques informations sur l'ERO.

Arbitres et OTM :

- Stages des filières sont programmés à RODEZ
 - Réunion des classements pour l'établissement des convocations des personnes concernées sur Rodez
- Stages de début de saison
2 propositions : Rodez et Arles sur Tech
Stage sur 2 jours (1 nuitée) : devis en cours différence de 4 000 € entre les 2.
 - Rodez : environ 11 000 € sans compter le repas du dimanche midi il faut ajouter 20 € de plus → 100 € + 20 €, hébergement dans un lycée, ajout aussi du trajet pour aller à la salle
 - Arles sur Tech : environ 7 000 € → revoir pour la qualité des repas (possibilité d'augmenter le tarif du repas)
 - Choix basé sur Arles sur Tech → donc envoi des convocations à faire

TIC de Toulouges :

- Thibault BURNEL va envoyer un mail à tous les Comités pour les montées, car possibilités de voir les arbitres sur Toulouges et Perpignan. Mais quid → 44 propositions donc impossible de convoquer et de voir tous les arbitres.
- Thibault ayant vu un grand nombre d'arbitres sur les différentes manifestations, il a préparé une sélection et s'est rapproché des Comités pour le classement, afin d'effectuer l'envoi des convocations.
- Après le TIC, Thibault, Laurent LACAZE et les encadrants valideront les montées ou pas
- Pour la saison prochaine mise en place de l'examen d'arbitre régional, les arbitres ne passeront plus par leurs Comités mais inscription directe auprès de la Ligue.

Groupe de travail spécifique à la FFBB autour de l'arbitrage : Christophe a été sollicité pour participer au groupe de travail sur le covoiturage et les futures indemnités des arbitres. Il représentera la Ligue dans ce groupe de réflexion.

1^{ère} réunion : certaines Ligues ont déjà mis en place le covoiturage (exemple la Ligue du Centre Val de Loire depuis environ 7/8 ans) → l'arbitre qui utilise son véhicule est remboursé de la totalité des frais kilométriques et le second arbitre perçoit 50% des indemnités kilométriques. Conclusion baisse de la caisse de péréquation de 22%. Attention à l'illégalité des remboursements kilométriques.

Il en résulte que tout le monde doit être gagnant → club, arbitre et FFBB – Incitation aux arbitres de ne plus prendre son véhicule car on partirait sur de grosses indemnités de rencontres.

De cette réunion va découler la réévaluation des barèmes des arbitres Nationaux, Fédéraux, Régionaux et Départementaux. Il en ressort aussi pour les OTM → la même chose sera proposée.

Possibilité de la mise en place pour FFBB/LR/CD pour la saison 2024/2025. Le Secrétaire Général de la Fédération est revenu aussi sur l'intitulé de cette indemnité covoiturage ou rencontre ou kilométrique.

Divers :

- Possibilité de d'arrêt de Thierry GACHE sur la prochaine mandature au niveau des OTM, voir si on propose le poste à Sylvie DUPREY.
- Pré-Nationale : Alain BUISSON a émis de passer à 3 observations au lieu de 2, voir budgétairement.
- Groupe R2/R3 → les jeunes potentiels voir pour passer à une seconde évaluation, donc faire un tri et prendre en considération la motivation des arbitres, chiffrage financier demandé.
- Débat sur les dépassements du quota d'heures de Thibault BURNEL (Jean-Jacques et Eric vont regarder la réalité des dépassements d'heures, sans oublier les missions fédérales) → proposition de Christophe RODRIGUEZ de l'embauche d'une personne sur l'ERO (intérêt du développement de la formation des arbitres sur tout le territoire, examen de l'arbitre régional, aide aux Comités, ...) voir la mutualisation du poste par la prise en charge financière de 30% par la Ligue et les 70% par les 10 Comités. Débat à avoir lors du prochain Conseil des Présidents des Comités à Montauban sur ce projet et d'évaluer tous les besoins. Demande d'être mis à l'ordre du jour du Conseil des Présidents du 2 juin 2023. Voir aussi ce projet pour la prochaine mandature.

2.4. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions

2.4.1. Calendrier 2023/2024

Eric RODRIGUEZ indique que l'on est sur un projet, normalement la Pré Nationale Masculine débiterait le 17 septembre 2023 et les autres Championnats Régionaux le 24 septembre 2023.

2.4.2. Formules des Championnats

 **FORMULES DES CHAMPIONNATS**

- **PNM : 24 équipes / 3 phases - 1 SEULE MONTEE EN NM3**
 - Phase 1 : 2 x 2 poules de 6
 - Phase 2 : 3 poules de 8 / Accession et 2 Maintien Secteur / pas de score acquis
 - Phase 3 : Finale Occitanie

- **RM2 : 38 équipes / 3 phases MED et 2 phases PYR**
 - Phase 1 : MED : 2 poules de 8 équipes PYR : 2 poules de 12 équipes
 - Phase 2 : MED : 2 poules de 8 équipes (score acquis de phase 1)
 - Phase 3 : Demies en A/R et Finale d'Occitanie

- **RM3 : 48 équipes / 3 phases**
 - Phase 1 : MED : 2 poules de 8 équipes PYR : 4 poules de 8 équipes
 - Phase 2 : 3 poules de 8 équipes Accession / 3 poules de 8 équipes Maintien (score acquis de phase 1)
 - Phase 3 : Demies en A/R et Finale d'Occitanie



Eric précise que pour la PNM nous devons connaître le Champion au 1^{er} juin 2024 car obligation de donner la montée directe à la FFBB.

Sur la RM2, différence sur le nombre d'équipes par poule entre les 2 secteurs MED et PYR → 2 poules de 12 équipes en PYR et 2 poules de 8 équipes en MED.

RM2 et RM3 → score acquis entre la phase 1 et la phase 2.



FORMULES DES CHAMPIONNATS

- PNF : 24 équipes / 2 phases – 2 MONTEES EN NF3
 - Phase 1 : 2 poules de 12 équipes
 - Phase 2 : Demies en A/R et Finale d'Occitanie

- RF2 : 48 équipes / 3 phases
 - Phase 1 : MED : 1 poule de 12 équipes PYR : 3 poules de 12 équipes
 - Phase 2 : Demies en A/R et Finale d'Occitanie



PNF : 2 poules de 12 équipes par morcelage comme cette saison (plus de COVID). 2 montées annoncées par la Fédération.

RF2 : poules de 12 équipes, 1 poule du côté MED et 3 poules du côté PYR.

2.4.3. Présentation des Règlements Sportifs Généraux et Particuliers de la Ligue Occitanie saison 2023/2024

Les Règlements Sportifs Généraux et Particuliers seront présentés ultérieurement.

2.4.4. Compétitions 3x3

Eric indique les difficultés rencontrées par Aurore sur le Master → les clubs donnent les équipes mais pas les points de contact de leurs clubs.

2.4.4.1. Evènements

Masters de Région Pérols (34) Samedi 20 et Dimanche 21 mai 2023

Open Plus JuniorLeague Mauguio (34) Samedi 17 juin 2023 → place supplémentaire donner à des Comités par rapport aux nombres d'équipes ayant le plus participées. Des 2^{èmes} places ont été attribuées à des Comités les plus actifs.

3. Questions diverses

Christophe RODRIGUEZ : revient sur la PNF → 2 poules de 12 équipes il n'y a plus de phases de brassages comme la saison dernière (par rapport au COVID).

Interrogation sur les montées des Comités en Région, est-ce le choix des Comités ? Exemple : si un club ne veut pas monter, est-ce que le Comité peut prendre le 2^{ème} ; 3^{ème} ; 4^{ème}, ... ou bien la Ligue peut repêcher une équipe ou bien proposer à un autre Comité une montée supplémentaire pour équilibrer nos championnats. Réponse d'Eric : application des Textes de nos Règlements, depuis 2 ans → chaque Championnat de Pré Région a une place de montée en Ligue. Sauf 2 Comités ont une deuxième montée directe il s'agit des CD31/CD09 et CD32/CD65. A ce jour ce sont les Comités qui donnent les montées.

Des règles sont à respecter le ranking et le repêchage, si des Comités nous proposent des équipes ayant déclarées forfait général la saison dernière, elles ne seront pas acceptées en Championnat Régional. Pour cette saison il s'agit du BC Lourdais en garçons et Damiatte St Paul en filles. Refus aussi d'une montée s'il y a déjà une équipe dans la division.

Patrick CHICANNE : demande si on a des nouvelles sur le PSF pour les évaluations → car évaluation faite par des groupes au niveau fédéral, et difficultés pour accéder aux fiches → voir FFBB, deadline fixée au 31/05/2023.

TIC U13 cahier des charges en cours de mise à jour, pour ensuite faire appel à candidature pour l'organisation → vacances de la Toussaint.

Nombreuses blessures chez les filles → plus d'entraînements ou s'entraînent mal, nombreux trous dans les championnats.

Bruno MARITON : JOB DATING → 1^{er} juin 2023, invitations envoyées par le Pôle Emploi, gestion de la partie technique par le CT1166, mise en place de tables du site régionale de formation, du Comité, de la Ligue mais difficultés d'avoir des personnes sur les différentes tables (élus, salariés, techniciens), Jean-Jacques DESSAINT confirme sa présence. Enveloppe financière attribuée de 5 000 € par la Fédération, celle-ci passe par la Ligue, acompte de 3 500 € versé à l'organisateur et le solde de 1 500 € sur présentation des factures. L'organisateur a en charge la mise en place du matériel et de la préparation des repas du midi. Bruno demande comment cela se passe, Jean-Jacques lui précise que c'est la FFBB qui a décidé que tout devait passer par la Ligue et elle nous a demandé aussi une adresse précise pour l'envoi de tous les supports de communication. Bruno indique qu'il est en attente des kits et des ateliers techniques à mettre en place.

Questionnement avec le trésorier pour le versement de l'aide financière qui va être versée directement à la Ligue par la Fédération à la suite du compte-rendu.

PSF : Bruno fait partie du groupe des experts de la Commission Fédérale Territoriale avec Eric → il est sur la fiche 11 des LR et CD (formation BF) son problème est que sur TEAMS, il ne peut pas consulter les fiches. Jean-Jacques lui indique qu'il faut vérifier qu'il soit bien sur le TEAMS fédéral, mail envoyé à Matthieu SOUCHOIS. Patrice PY (fiche 5) et Gérard AVAL (fiche 4), ils sont sur les fiches clubs, ils sont en binômes avec des personnes du Grand Est. Réunion avec des encadrants techniques, pour les aider à se connecter sur TEAMS, consulter les fiches suivant leurs thématiques et procéder à différentes manipulations. Discussion sur le nombre de fiches à faire pour chacun ? Eric est lui sur le PST la professionnalisation des Comités. Gros soucis de compréhension entre la technique, la méthode de travail, les problèmes de connexion, ... Ne pas oublier que la deadline est au 31/05/2023 pour les évaluations.

Laurent LACAZE/Gérard AVAL/Alain PUEL/Patrice PY /Eric RODRIGUEZ : rien de plus

Huguette CHAPPAT : demande l'horaire du CODIR du 3 juin 2023 à Moissac → 9h30.

Jean-Jacques clôture la réunion en remerciant les membres élus de leur présence, pour ceux qui sont sur le PSF de faire les remontées à la Fédération et les invitent à la collation.



Prochain rendez-vous :

Réunion du Conseil des Présidents des Comités le vendredi 2 juin 2023 à Montauban à 19h00 et CODIR le samedi 3 juin 2023 à Moissac à 9h30



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 13h55.



Fait à Cahors, le 25 mai 2023.

**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**

**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**